



INFORMATION A LA POPULATION

22 janvier 2020

Abattages d'arbres sur le domaine public

Dans le courant du mois de mars, les jardiniers-bûcherons de la Municipalité vont procéder à l'abattage de plusieurs arbres aux abords des rues, places, espaces verts et cheminements piétons de la ville. Ces arbres sont surveillés, par les jardiniers, tout au long de l'année et remplacés, lors de l'entretien courant, en cas de doute, après une pesée d'intérêt. Chaque arbre abattu sera compensé par une nouvelle plantation selon la politique de la Ville.

L'ensemble des arbres communaux sont surveillés tout au long de l'année par les jardiniers du Service UETP, qui sélectionnent les arbres potentiellement problématiques. Après une



Un des marronniers situé dans le parc du même nom, à proximité du Cras-des-Fourches, présente des signes de dépérissement au niveau de la couronne avec de grandes branches sèches.

analyse approfondie de chaque arbre mis en évidence et une pesée des intérêts, il a été décidé d'abattre cinq arbres majeurs, principalement des sujets blessés avec de grandes branches sèches, présentant des pourritures ou dont le tronc est creux ou atteint par des maladies. Ils se situent à la piscine de la Blancherie, au Parc des Marronniers et dans la cour située à l'Est du Collège. Un épicéa, situé le long de la Route de Porrentruy, a déjà dû être abattu, car il penchait dangereusement sur la route.

Dans le courant de l'année, chaque arbre abattu sera remplacé au même emplacement ou sur un autre lieu mieux adapté. Les espèces sont choisies en fonction des contraintes du site et des conditions climatiques.

La liste des arbres concernés, avec leur emplacement et une description détaillée des causes d'abattage, a été validée par les membres de la Commission communale « Nature et paysage ». Elle peut être consultée durant 20 jours ouvrables, soit jusqu'au 21 février 2020, sur le site internet de la Ville (<http://www.delemont.ch>) ou au guichet du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP), auprès duquel les remarques éventuelles peuvent être adressées durant la même période.

Service UETP

Contact : Municipalité de Delémont, Service UETP : Pascal Mazzarini, architecte communal (032 421 92 92) et Valentine Heimann, responsable « Nature et Paysage » tél. 032 421 92 95

UETP - Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics route de Bâle 1 2800 Delémont
tél. 032 421 92 92 fax 032 421 92 99 uetp@delemont.ch